

Appel à l'action pour la 7ème session de la Plateforme Mondiale pour la réduction des risques de catastrophes

Nous sommes le plus grand réseau international d'organisations de la société civile œuvrant pour le renforcement de la résilience des communautés les plus exposées aux risques de catastrophes. Cet appel à l'action a été élaboré de concert avec les membres de GNDR du monde entier.

La 7ème session de la Plateforme Mondiale pour la réduction des risques de catastrophes aura lieu en Indonésie, en mai 2022. GNDR reconnaît l'importance de cet événement, s'agissant de la première session de la Plateforme Mondiale depuis la pandémie de Covid-19. C'est également une première étape importante dans le bilan à mi-parcours du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes.

La déclaration de Sendai et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 (Cadre de Sendai) ont été adoptés et approuvés par les États membres de l'Assemblée générale des Nations Unies. Ces documents constituent le cadre de l'engagement des institutions de toute la société et de tous les États dans la prévention et la réduction des risques de catastrophe liés aux aléas naturels et anthropiques ainsi qu'aux aléas et risques environnementaux, technologiques et biologiques connexes.

L'année 2023 marquera le point médian de la mise en application du Cadre de Sendai ainsi que d'autres accords, conventions et programmes ou accords connexes tels que l'Accord de Paris et le Programme pour les villes. L'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de procéder à un bilan à mi-parcours de la mise en œuvre du cadre de Sendai en 2023 et d'évaluer ainsi les progrès accomplis dans l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans les politiques, les programmes et les investissements à tous les niveaux, d'identifier les lacunes et les difficultés en matière de bonnes pratiques et d'accélérer la réalisation de l'objectif du cadre de Sendai et de ses sept objectifs mondiaux d'ici 2030, « en soulignant » que le cadre de Sendai fournit des orientations pour une reprise durable après la Covid-19 et aide à identifier et à traiter les facteurs sous-jacents de risques de catastrophe de manière systématique.

Au vu de ce qui précède, nous avons entrepris un examen indépendant de l'application du cadre de Sendai, en recueillant les avis des membres de GNDR dans le Sud. ^[1] Les résultats de cette enquête ont servi, parallèlement à la consultation continue des membres, à élaborer un appel à l'action, émanant directement du point de vue des organisations de la société civile. Ces résultats ont ensuite été intégrés dans le cadre qui sert de fondement à notre stratégie 2020-25 dirigée par les membres. ^[2]

Cet appel à l'action sera directement intégré dans la déclaration officielle du groupe majeur d'ONG qui sera soumise à l'UNDRR avant la Plateforme Mondiale pour la Réduction des Risques de Catastrophes. Il alimentera également la déclaration officielle du Mécanisme d'engagement des parties prenantes. **Nous souhaitons ici continuer à souligner le rôle crucial de la société civile dans la mise en œuvre significative d'une approche pansociétale, nécessaire à des politique et pratique efficaces de la gestion des risques.**

[Réseau mondial des organisations de la société civile pour la réduction des risques de catastrophe \(GNDR\)](#)

Association à but non lucratif numéro: 1141471. Société à responsabilité limitée, enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 07374358

Siège social: 8 Waldegrave Rd, Teddington, Londres, TW11 8HT, Royaume-Uni
+44 (0)2089 777726 | info@gndr.org | gndr.org

Les risques augmentent

2022 : Covid-19, conflits, changement climatique, déplacements et insécurité alimentaire

Les populations en première ligne du risque continuent de souligner l'urgence de renforcer les mesures de réduction des risques. En 2022, on estime que 274 millions de personnes seront confrontées à la faim, aux conflits et aux déplacements liés aux catastrophes, au changement climatique et à la pandémie de Covid-19.^[3] Le changement climatique est décrit comme un facteur de super-risque par les communautés qui se trouvent en première ligne du risque.

GNDR reconnaît dans le conflit en Ukraine un exemple de la nature systémique et de la connectivité mondiale du risque. Ce conflit a un impact direct sur l'augmentation de l'insécurité alimentaire dans les régions Moyen Orient & Afrique du Nord et Afrique.^[4] GNDR reconnaît également l'importance de ne pas négliger les conflits en cours et les crises prolongées que subissent les personnes en première ligne des risques dans les États fragiles tels que l'Afghanistan, le Yémen, la Syrie, la Somalie, la RDC et l'Éthiopie.

Les organisations de la société civile reconnaissent ce risque croissant et soulignent qu'il est associé à un manque de ressources pour la réduction des risques de catastrophe au niveau local.^[5] GNDR appelle les décideurs à tous les niveaux à reconnaître ce niveau d'urgence, et à démontrer clairement comment la seconde moitié de la mise en œuvre du Cadre de Sendai abordera la nature croissante, systémique et dynamique du risque, et soutiendra tous les cadres de l'Agenda 2030 pour adopter des interventions tenant compte du risque au sein du nexus humanitaire-développement-paix.

GNDR reconnaît que des progrès ont été réalisés pour atteindre les objectifs du cadre de Sendai. Plus particulièrement, nos membres ont souligné que (1) des investissements ont été réalisés dans la compréhension de la réduction des risques de catastrophe par les différentes parties prenantes et à tous les niveaux, et (2) la société civile a considérablement investi dans la compréhension de la réduction des risques de catastrophe par les communautés. D'après notre enquête, les interventions les plus réussies sont celles qui ont été dirigées par les communautés, faisaient intervenir une gouvernance collaborative et avaient adopté une approche pansociétale. Toutefois, si nous voulons atteindre les objectifs énoncés dans le cadre de Sendai, des mesures importantes doivent être prises avant 2030.

En prévision de la Plateforme Mondiale pour la réduction des risques de catastrophe 2022, GNDR a recensé les huit domaines d'action prioritaires identifiés par nos membres et a souligné les points sur lesquels les décideurs mondiaux, les États membres et les organisations de la société civile doivent travailler ensemble.

GNDR exhorte toutes les parties prenantes à défendre (1) la localisation, (2) le développement qui tient compte des risques, et (3) la collaboration dirigée par la société civile pour une mise en œuvre sérieuse d'une approche pansociétale de la réduction des risques de catastrophes.

En particulier, GNDR appelle les décideurs mondiaux à soutenir et défendre les messages suivants auprès des États membres :

1. Écoutez les communautés

- Écouter la communauté, celles et ceux qui sont en première ligne du risque, les premiers intervenants, voilà notre premier appel. Les populations vivant dans les communautés en première ligne du risque ont les connaissances, l'expertise et la capacité locales permettant de renforcer de manière significative la gouvernance du risque dans les politiques et les pratiques ;

- Inclure de manière significative les dirigeants locaux dans la mise en œuvre et le suivi du Cadre de Sendai ;
- Institutionnaliser l'inclusion de la voix, des connaissances et des recommandations de la communauté dans la prise de décision. Éviter une inclusion symbolique et permettre à la voix locale de diriger la prise de décision ;
- Promouvoir l'analyse de la nature systémique du risque et du développement qui tient compte du risque du point de vue des communautés les plus exposées. Dans ce contexte, promouvoir les connaissances locales, les solutions fondées sur la nature et la protection des écosystèmes.

2. Investir au niveau local

- Veiller à faire en sorte que le financement (tant public que privé) de la réduction des risques atteigne l'échelon local ;
- Tenir les gouvernements nationaux et les États donateurs responsables de veiller à ce que les financements parviennent jusqu'au niveau local ;
- Encourager et financer les actions communautaires de réduction des risques, dirigées au niveau local ;
- Inclure les dirigeants locaux dans les espaces de prise de décision aux échelons local, national et mondial ;
- Veiller à ce que les dirigeants locaux soient inclus de manière significative dans les prises de décision des dépenses locales du budget de réduction des risques ;
- Écouter les voix locales expliquer comment le changement climatique est un super moteur de risque et intégrer dans la planification locale de RRC les risques liés au climat et les aléas qui leurs sont liés, intégrer à la fois l'atténuation et l'adaptation dans la planification de la réduction des risques ;
- Donner la priorité à la prévention et donner aux dirigeants locaux les moyens d'adopter des solutions fondées sur la nature.

3. Améliorer la coordination et la cohérence. Permettre à la société civile d'assurer la coordination et la cohérence nécessaires à un développement qui tient compte des risques

- Reconnaître la nature systémique du risque et adopter une approche cohérente dans l'ensemble des cadres mondiaux pour un développement efficace tenant compte du risque, la réduction effective des risques et le renforcement de la résilience des communautés les plus exposées ;
- Reconnaître le rôle des organisations de la société civile dans la direction de la collaboration. Accepter et renforcer le rôle des OSC locales dans l'organisation de l'approche pansociétale pour atteindre efficacement les engagements du Cadre de Sendai ;
- Utiliser plus particulièrement la capacité des organisations et réseaux de la société civile à collecter et diffuser des échanges de connaissances dans les deux sens ;
- Soutenir les organisations de la société civile pour qu'elles travaillent avec les délégations gouvernementales à l'intégration des feuilles de route de RRC et des plans d'adaptation nationaux ;
- Lier la prise de décision en matière de RRC aux négociations sur le changement climatique, en particulier en ce qui concerne les pertes et les dommages et la nécessité pour le Nord d'accroître son soutien financier au Sud ;
- Intégrer la compréhension du 6ème Rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans la stratégie de mise en œuvre de la deuxième partie du Cadre de Sendai ;
- Renforcer l'harmonisation de tous les programmes pour 2030 et, en particulier, s'efforcer d'intégrer de manière significative le développement tenant compte des risques dans le cadre de Sendai, l'accord de Paris et les Objectifs de développement durable.

4. Donner aux femmes des moyens de devenir des leaders. Reconnaître l'inégalité entre les sexes comme un facteur de risque, et la combattre

- Reconnaître que l'inégalité entre les sexes est un obstacle à la réalisation des objectifs du Cadre de Sendai et investir dans des actions visant à lutter de manière significative contre l'inégalité entre les sexes pour renforcer la réduction des risques de catastrophe ;
- Donner aux femmes leaders les moyens de s'engager de manière significative dans la réduction des risques de catastrophe à tous les niveaux ;
- Prendre en compte le paragraphe 36^[6] du cadre de Sendai qui met l'accent sur l'inclusion et les obstacles qui persistent à l'inclusion significative des femmes à tous les niveaux de la prise de décision en matière de réduction des risques, tant dans les politiques que dans la pratique.

5. Renforcer la gouvernance de la RRC dans les États touchés par des conflits

- Ceux qui sont en première ligne des risques de catastrophe dans les États fragiles appellent particulièrement la communauté mondiale à mettre en œuvre une gouvernance des risques ;
- Soutenir les États touchés par des conflits et les États fragiles dans la mise en œuvre d'une gouvernance, d'une politique et de plans de réduction des risques de catastrophe ;
- Investir pour comprendre quels États touchés par des conflits ne prennent pas en compte de manière significative la gouvernance de la RRC, en comprendre les obstacles et identifier les solutions ;
- S'attacher à comprendre comment le financement de la réduction des risques peut atteindre le niveau local dans les États fragiles et ce que la communauté internationale doit faire pour y parvenir.

6. Faire participer les enfants et les jeunes à la réduction des risques de catastrophe

- Reconnaître l'importance d'une action multigénérationnelle pour la réduction des risques ;
- Réfléchir au paragraphe 36 du Cadre de Sendai et comprendre pourquoi les jeunes estiment qu'ils ne sont pas encore inclus de manière significative dans la prise de décision, et travailler pour y remédier ;
- Inclure de manière significative les enfants et les responsables de la jeunesse à tous les niveaux de la prise de décision en matière de réduction des risques de catastrophes et continuer à donner une place prioritaire à l'éducation sur la réduction des risques et la résilience.

7. Tirer les enseignements de la pandémie de Covid-19

- Comprendre et remédier à la faiblesse de la gouvernance mise en évidence par la pandémie de Covid-19 ;
- Discerner les défaillances particulières en matière de gouvernance des risques, et augmenter le nombre d'États membres de l'ONU dotés d'un organe / de dispositions de gouvernance de RRC multipartite de qualité qui inclut une représentation de la société civile et reflète adéquatement tous les pans de la société ;
- Tirer des enseignements des éléments sociaux, économiques et politiques de la réduction des risques mis en évidence par la pandémie ;
- Inclure, à l'avenir, les catastrophes biologiques, telles que les pandémies, dans le Cadre de Sendai ;
- Œuvrer pour l'accès universel au vaccin contre la Covid-19.

8. Intégrer l'inclusion à tous les niveaux. Faire en sorte que l'inclusion ne soit plus perçue comme une problématique isolée

- Reconnaître la dynamique intersectionnelle de la marginalisation en relation avec le risque ;
- Prendre en compte le paragraphe 36 du cadre de Sendai qui met l'accent sur l'inclusion, et comprendre pourquoi l'inclusion n'est pas considérée comme ayant été intégrée avec succès dans tous les domaines du cadre de Sendai ;
- Intégrer de manière significative l'inclusion dans tous les domaines du Cadre de Sendai.

En outre, GNDR s'engage à donner la priorité aux actions clés suivantes et appelle les autres organisations de la société civile à collaborer pour faire de même.

1. **Écouter les communautés** : nous amplifierons la perception locale des risques et l'intégrerons aux analyses scientifiques des risques au niveau local pour réaliser un développement qui tient compte des risques ;
2. **Investir au niveau local** : nous agirons en tant que catalyseur du leadership local pour anticiper et faire face aux risques croissants de catastrophes ;
3. **Améliorer la coordination et la cohérence pour un développement qui tient compte des risques** : nous coordonnerons les voix et les perceptions de la société civile sur la RRC aux niveaux local, national, régional et mondial ;
4. **Donner aux femmes des moyens de devenir des leaders. Reconnaître l'inégalité entre les sexes comme un facteur de risque, et la combattre** : nous recueillerons et communiquerons des preuves montrant que cette inégalité entraîne une augmentation des risques de catastrophe et promouvoir l'importance du leadership des femmes à tous les niveaux où nous travaillons ;
5. **Renforcer la gouvernance de la RRC dans les États touchés par des conflits** : nous étudierons de près la relation entre les conflits et l'augmentation de la vulnérabilité aux risques multiples et la détérioration du capital social ;
6. **Faire participer les enfants et les jeunes à la réduction des risques de catastrophe** : nous investirons intentionnellement dans le leadership des jeunes et leur aspiration à une société résiliente ;
7. **Tirer les enseignements de la pandémie de Covid 19** : nous recueillerons des preuves que les risques ont des répercussions en cascade et favoriserons les bonnes pratiques en matière de renforcement de la gouvernance des risques au niveau local ;
8. **Intégrer l'inclusion à tous les niveaux**. Pour ne plus considérer l'inclusion comme un sujet isolé, nous ferons en sorte que l'intégration de l'inclusion dans tous les programmes de RRC soit le résultat d'un effort collectif des OSC au niveau mondial.

Pour plus d'informations sur cet appel à l'action, veuillez contacter Becky Murphy (Responsable Politiques de GNDR) à l'adresse suivante : Rebecca.murphy@gndr.org

[1] <https://www.gndr.org/fr/resource/advocacy/civil-society-consultation-of-the-mid-term-review-of-the-sendai-framework-implementation/>

[2] <https://www.gndr.org/about/strategy-2020-25/>

[3] UN OCHA (2021) Aperçu humanitaire mondial (GHO) pour 2022

[4] PAM mars 2022 <https://reliefweb.int/report/ukraine/food-security-implications-ukraine-conflict-march-2022>

[5] GNDR Global Analysis Sendai Framework Mid Term Review from the perspective of Civil Society Organisations in the Global South

[6] https://www.preventionweb.net/files/43291_sendaiframeworkfordren.pdf